Résolution sur le renouvellement du mandat, la nomination du président et la reconstitution du groupe de travail sur les questions spécifiques liées aux travaux de la Commission - CADHP / Rés. 463 (LXVI) 2020

Sep 18, 2020

***La Commission africaine des droits de l’homme et des peuples (la Commission), réunie en sa 66ème Session ordinaire, tenue virtuellement, du 13 juillet au 07 août 2020,***

**Rappelant**son mandat de promotion et de protection des droits de l’homme en Afrique en vertu de l’article 45 de la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples (la Charte africaine) ;

**Rappelant** sa Résolution CADHP/Rés.77 (XXXVII) 05 portant création d’un Groupe de travail sur les questions spécifiques relatives au travail de la Commission (le Groupe de travail), adoptée lors de sa 37ème Session ordinaire ;

**Consciente** de ses Résolutions CADHP/Rés.80 (XXXVIII) 05, CADHP/Rés.127 (XXXXII) 07, CADHP/Rés.150 (XLVI) 09,  CADHP/Rés.280 (LV) 2014 et CADHP/Rés.311 (LVII) 2015 sur le Renouvellement du mandat et la Composition du Groupe de travail ;

**Rappelant** ses Résolutions CADHP/Rés.233 (EXT.OS/XIII) 13  et CADHP/Rés.328 (EXT.OS/XIX) 2016 sur la recomposition du Groupe de travail et la modification de son mandat et de sa composition ;

**Rappelant en outre**sa Résolution CADHP/Rés.389(LXI) 2017 sur la Nomination du Président, le Renouvellement du Mandat et la Reconstitution du Groupe de travail ;

**Notant avec satisfaction**le travail accompli par le Groupe de travail sous la direction de la Commissaire **Kayitesi Zainabo Sylvie** ;

**Considérant**que le mandat de la Présidente et des membres du Groupe de travail est arrivé à terme ;

**Reconnaissant** l’importance du Groupe de travail et la nécessité de lui permettre de continuer à s’acquitter de son mandat ;

**Gardant à l’esprit** les Procédures opérationnelles standard (POS) relatives aux Mécanismes spéciaux, adoptées lors de sa 27ème Session extraordinaire, tenue du 19 février au 4 mars 2020, à Banjul, en Gambie ;

**Prenant particulièrement note** de l’orientation donnée par les POS concernant les modalités de travail des Mécanismes spéciaux, le rôle et les responsabilités, en général, des détenteurs de mandats, la composition, la nomination, le mandat  et la conduite des détenteurs de mandats ;

**Prenant note**du Communiqué final de la 28ème Session extraordinaire tenue du 29 juin au 1er juillet 2020 et au cours de laquelle des responsabilités ont été assignées aux Commissaires ;

**Décide de :**

1. **nommer**la**Commissaire Marie Louise Abomo**, en qualité de Présidente du Groupe de travail pour une période de deux (2) ans, avec effet à compter du 1er juillet 2020 ;
2. **nommer**, pour la même période, le **Commissaire Solomon Ayele Dersso**, en qualité de Vice-président du Groupe de travail ;
3. **renouveler**le mandat des **Commissaires Kayitesi Zainabo Sylvie** et **Maya Sahli Fadel** en qualité de Membres du Groupe de travail, pour la même période.

**Fait virtuellement, le 07 août 2020**